

La sobriété occupe une place croissante dans les débats sur la transition écologique. Comment l'interpréter et qu'implique-t-elle pour le monde la construction et de l'aménagement ?

Le débat public porte souvent sur la responsabilité des mesures de sobriété : doivent-elle être individuelles ou collectives ? Dans son étude « Faire sa part ? »¹, le cabinet Carbone 4 estime que **75 % de l'effort doit être porté par l'État, les collectivités et les entreprises**, et 25 % par les individus eux-mêmes.

D'autre part, la sobriété ne concerne pas uniquement la consommation d'énergie, mais aussi de ressources, d'espaces ou encore nos modes organisationnels. L'association négaWatt² la décline selon plusieurs champs d'action, également explicités dans le Petit Traité de la Sobriété Énergétique³.

SOBRIETE ENERGETIQUE

La sobriété énergétique est la plus souvent évoquée aujourd'hui, notamment en raison du contexte de **crise énergétique** et du **plan de sobriété énergétique**⁴. Il s'agit de consommer la juste quantité d'énergie nécessaire en **limitant le gaspillage** et en **évitant la surconsommation** d'énergie. Suivant les scénarios envisagés par l'ADEME⁵, négaWatt², le Plan de Transformation de l'Économie Française de The Shift Project⁶, Pouget Consultants et Carbone 4⁷, ou encore le labo de l'ESS⁸ la réduction nécessaire repose sur un **équilibre entre sobriété et efficacité énergétique**. En effet, la décarbonation de l'énergie sera d'autant plus facilitée que la demande sera faible. De plus, le potentiel de l'efficacité énergétique se heurte à des limites physiques et surtout à celle des technologies disponibles. Elle doit s'accompagner de changements de comportements et d'organisation collective cohérents pour être pertinente et **éviter les phénomènes d'effet rebond** inhérents à l'usage de la technique.

À l'échelle du bâtiment, on sait construire des édifices sains et agréables à vivre, drastiquement moins consommateurs en énergie, grâce à la **ventilation naturelle**, au **rafraîchissement passif**, à la récupération des **apports de chaleur gratuits**, à l'**inertie thermique**, la **conception bioclimatique**, comme souligné dans le Manifeste de la frugalité heureuse et créative⁹. La **rénovation thermique** des bâtiments existants s'impose également comme une nécessité.

SOBRIETE MATERIELLE ET FONCIERE

Il s'agit de repenser notre utilisation des biens matériels afin de **limiter l'usage de matières premières et de matériaux neufs**. La sobriété matérielle interroge notre rapport à la propriété. Il s'agit également de veiller à ce que la taille et le poids d'un objet ne soient pas surdimensionnés par rapport à l'usage qui en est fait.

Dans la construction aussi on peut se passer des matériaux qui gaspillent les ressources, en utilisant « **le bon matériau au bon endroit** », en favorisant l'usage de matériaux renouvelables, locaux voire stockant le CO2 comme le bois et les autres **matériaux biosourcés ou géosourcés**. On peut également conserver au maximum plutôt que (re)construire neuf, en favorisant le **réemploi** de matériaux.

A l'échelle de la ville, on peut parler de **sobriété foncière**, envisager la **conservation ou rénovation avant la construction**, comme valorisé par le Label Bâtiment Frugal Bordelais ¹⁰, réfléchir à la **densification** du bâti, ou encore tendre vers l'**urbanisme circulaire** en « construisant la ville sur la ville » ¹¹. Le CEREMA a publié un guide à destination des territoires pour mettre en place des stratégies de sobriété foncières ¹², afin de faciliter l'atteinte des objectifs de Zéro Artificialisation Nette.

L'ADEME a également lancé un « appel à communs » ¹³, c'est-à-dire de ressources numériques open source pour faciliter la mise en œuvre de **stratégies de résilience** dans les villes. Une autre piste de solution est de **limiter la vacance**, aussi bien dans les logements que pour les autres bâtiments, en recensant les espaces inutilisés ou sous utilisés, puis en facilitant leur **occupation transitoire**. Des expériences menées à Lyon avec l'aide de Plateau Urbain ¹⁴, et ailleurs en France ont permis de réaliser un guide pratique de mise en œuvre de l'occupation temporaire ¹⁵ à destination des collectivités locales.

SOBRIETE STRUCTURELLE

Il s'agit de la façon dont l'**aménagement du territoire** structure l'espace, influence l'organisation du territoire et des modes de vie, et donc les consommations énergétiques et matérielles. Le modèle d'aménagement du territoire hérité des années 1950-1960, reposant sur le développement massif de l'usage de la **voiture individuelle** dans un contexte où le prix de l'essence était très faible, a par exemple favorisé l'étalement urbain et le développement de grandes surfaces en périphérie des villes, uniquement accessibles en voiture. À l'inverse, la **ville des courtes distances** ou la **ville du quart d'heure** permet d'accéder facilement à pied ou à vélo à des commerces, services, lieux de travail depuis son lieu d'habitation, limitant ainsi les déplacements motorisés.

Certaines collectivités et acteurs publics tentent ainsi d'inscrire la sobriété structurelle dans leurs stratégies locales. C'est le cas à Douai ¹⁶, à Dunkerque¹⁷, en encore en Ardèche ¹⁸, avec l'accompagnement de Virage Energie, qui a également publié un guide à destination des collectivités d'aide à l'intégration des questions de sobriété dans les **outils stratégiques locaux** ¹⁹. Le labo de l'ESS a aussi publié un guide pratique des politiques publiques **low-tech à l'échelle urbaine** ²⁰.

SOBRIETE D'USAGE

C'est le comportement que l'on adopte dans l'usage d'un objet ou d'une technologie, par exemple la **fréquence et la durée d'utilisation**, les fonctionnalités que l'on décide de sélectionner ou non, les efforts que l'on peut faire pour que **l'usage soit raisonnable et à bon escient**. A l'échelle du bâtiment, on pense par exemple à l'extinction nocturne des appareils, au bon usage des ventilations et des protections solaires amovibles, ou encore la sensibilisation des usagers aux « écogestes ». Dans cette démarche, **sensibiliser, former et accompagner les usagers** est fondamental.

SOBRIETE ORGANISATIONNELLE

Il s'agit de repenser nos **modes d'organisation collective** afin d'adopter de nouvelles façons de se déplacer, de travailler, d'habiter, de consommer... Le développement du télétravail, la mutualisation des moyens de transport, la création de nouveaux modèles économiques ont un impact sur nos consommations énergétiques. La **mutualisation des espaces et des infrastructures** est aussi proposée comme levier de sobriété foncière par le groupe de travail pour concilier développement économique et sobriété foncière ²¹. Les modèles économiques des services urbains sont d'ailleurs questionnés face à la sobriété et la nécessaire diminution des consommations ²².

SOBRIETE COLLABORATIVE

Recréer du **lien entre les personnes**, pratiquer une activité peut permettre de faire des économies d'énergie et de ressources naturelles. C'est le cas des Repair Cafés (ateliers participatifs de réparation d'objets) ou des accorderies (échange de savoir-faire et de connaissances).

REFERENCES

- ¹ [Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'Etat face à l'urgence climatique](#), Carbone 4, 2019.
- ² [Scénario de sobriété](#), négaWatt, 2018.
- ³ [Petit Traité de Sobriété Énergétique](#), Barbara Nicoloso, Virage Énergie, Editions Charles Léopold Mayer, 2021.
- ⁴ [Plan de sobriété énergétique](#), Gouvernement français, 2022.
- ⁵ [Scénarios Transition 2050](#), l'ADEME.
- ⁶ [Plan de Transformation de l'Economie Française](#), The Shift Project, 2022.
- ⁷ [Neutralité et logements](#), Pouget Consultants et Carbone 4, 2020.
- ⁸ [Sobriété énergétique](#), le Labo de l'Economie Sociale et Solidaire, 2018.
- ⁹ [Carnet de la frugalité #1](#), Manifeste de la frugalité heureuse et créative, 2019.
- ¹⁰ [Label Bâtiment frugal bordelais](#), Ville de Bordeaux, 2021.
- ¹¹ [Manifeste pour un urbanisme circulaire](#), Sylvain Grisot, éditions Apogée, 2021.
- ¹² [Sobriété foncière, la clé pour des sols et territoires vivants](#), CEREMA, 2022.
- ¹³ [Appel à communs pour la résilience des territoire](#), ADEME, 2021.
- ¹⁴ [Plateau Urbain](#) est une coopérative d'urbanisme transitoire.
- ¹⁵ [Occupation temporaire : enjeux et guide pratique à l'usage des collectivités locales](#), Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise, Métropole de Lyon, 2019.
- ¹⁶ [Volet Stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial](#) du SCOT du Grand Douaisis (Nord), 2020.
- ¹⁷ [Plan Air Climat Energie Territorial 2015-2021](#) de la Communauté Urbaine de Dunkerque (Nord).
- ¹⁸ [Plan Ardèche Énergie horizon 2020](#) de l'Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ardèche, 2015.
- ¹⁹ [Engager des politiques locales de sobriété](#), Virage Energie, 2022.
- ²⁰ [Guide pratique : Vers une politique publique low-tech à l'échelle urbaine](#), Le labo de l'ESS, 2022.
- ²¹ [Sobriété foncière et développement économique](#), Intercommunalités de France, ANCT et Cerema, 2022.
- ²² [Nouveaux modèles économiques urbains, saison 4 : sobriété](#). Ibicity, Espelia, Partie Prenante, 2022.